

BE-A0521_722449_803089_FRE

Inventaire de la collection Fonds d'histoire
de la commune de Manhay, 1914-1918,
1945



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Archives.....	5
Acquisition.....	5
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	7
Fonds d'histoire de la commune de Manhay.....	7

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Fonds d'histoire de la commune de Manhay

Période:

1914-1918, 1945

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0521.3282

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 3.00
- Etendue inventoriée: 0.06 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Arlon

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Les archives de plus de 30 ans ne contenant pas de données à caractère personnel sont librement consultables. Pour consulter des archives qui contiennent des données à caractère personnel, le lecteur doit introduire une demande d'autorisation préalable auprès des Archives de l'État. Cette demande d'autorisation doit être introduite au moyen du formulaire "déclaration de recherche" disponible sur www.arch.be ou sur simple demande.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Fonds d'Histoire de la commune de Manhay

ARCHIVES

ACQUISITION

Copies de documents communiquées par le Fonds d'histoire de la commune de Manhay.

Description des séries et des éléments

- 1 FONDS D'HISTOIRE DE LA COMMUNE DE MANHAY
Manuscrit de Hortense Paquay, institutrice à Grandmenil et d'Émile Lamy, bourgmestre et député permanent, relatant leur témoignage sur la guerre 1914-1918. 1914-1918. Copie.

1 cd-rom
- 2 Copie de la relation de la guerre 1914-1918 par Émile Lamy Sr. bourgmestre de Grandmenil et député permanent. 1918.

1 chemise
- 3 Copie de la relation de l'offensive von Rundstedt à Grandmenil par Émile Lamy Sr. bourgmestre et député permanent. 1945.

1 pièce